

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Les fêtes de fin d'année avec le passage d'une année à l'autre, malgré les années qui passent (trop vite) restent à la fois un moment privilégié et aussi un exercice certes réjouissant, mais quand même semé d'embûches (de Noël bien sûr !!). Déjà On mange beaucoup voire beaucoup trop ; on boit avec ou sans modération et parfois les réunions de famille tant attendues réservent des surprises bonnes souvent ou moins bonnes parfois, avec le frère, la sœur, l'oncle, la tante, le cousin, la cousine que l'on n'a pas vus depuis quelques temps !

Que dire également de l'échange des vœux. Chacun se creuse la tête pour trouver la phrase originale, la formule choc, le propos intelligent qui le distinguera du commun des mortels ! Finalement on se résout à emprunter les formules des millions de fois utilisées pour dire à son prochain qu'on lui souhaite de passer l'année, heureux et en bonne santé car n'est-ce pas là l'essentiel pour chacun d'entre nous.

De cet état de bien-être physique intellectuel et mental découle tout le reste... Des projets personnels, familiaux, amicaux, associatifs, inspirants, réalisés avec énergie et passion pour faire plaisir et se faire plaisir.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de consacrer chaque jour de l'année 2024, à la recherche du temps de plénitude et de sérénité qui vous fera encore davantage aimer la vie. Et n'oubliez pas L'ARTS est là à vos côtés pour vous offrir de bons moments de partage et de convivialité.

Bonne année 2024.

Gérard Gonzalez, Président de l'ARTS



2024

L'ARTS vous adresse
ses meilleurs vœux

VISITE À L'ISLE SUR LA SORGUE : délégation PACA



Rendez-vous avait été donné en cette fin d'automne pour une flânerie à pied au cœur de l'Isle-sur-la-Sorgue, Cette charmante ville du Vaucluse doit sa réputation à son nombre impressionnant d'artisans, de brocanteurs, d'antiquaires. La sortie débuta par une promenade à travers les ruelles occupées par le marché provençal regorgeant de produits colorés et savoureux. Ici le patrimoine bâti s'expose à chaque recoin de rue, maisons moyenâgeuses, place ombragée, sans oublier la rivière la Sorgue qui prend sa source à la Fontaine de Vaucluse. La ville est ainsi traversée par des canaux dont l'eau d'une pureté sans pareil agrmente les brasseries et terrasses des restaurants installés le long des berges.



L'Isle-sur-la-Sorgue accueille aussi de nombreux décorateurs, architectes d'intérieur, artisans d'art ainsi que des galeries de peintures, elle occupe la troisième place européenne de la brocante et des antiquités. Ses vastes espaces dédiés à la brocante font le plus grand bonheur des chineurs, de sorte que ces lieux ont contribué à forger l'identité de la ville, lui conférant une réputation internationale.

La Foire Internationale des antiquités et de la brocante qui se tient chaque année au 15 août transforme la ville en un immense marché de l'art à ciel ouvert, accueillant plus de 100 000 visiteurs.

En cette fin d'octobre notre groupe a ainsi croisé quantité de touristes étrangers, et la douceur du climat faisait planer une ambiance estivale pour notre plus grand plaisir...

Ce fût donc sur la terrasse du restaurant « le Chineur » qui surplombe la Sorgue que notre groupe s'est restauré avant de repartir à la découverte des cavernes d'Ali Baba... Le village des antiquaires véritable lieu d'inspiration, où fourmillent mille idées d'avant-garde et tendances actuelles marqua la fin de notre sortie dans cette jolie bourgade qui ne demande qu'à être revisitée. Son cadre idyllique, ses roues à aubes et ses rues animées, a séduit notre groupe... on dit qu'elle reste dans la mémoire de ses visiteurs.

Josiane Decampinaire

SORTIE AU CAP D'AGDE : ARTS Languedoc-Roussillon



Réunion de rentrée ce 10 octobre. Après deux annulations pour raisons diverses, nous nous sommes retrouvés une douzaine au Cap d'Agde, pour déguster quelques coquillages de Thau et une somptueuse bourride de lotte. Bonne occasion d'échanger quelques idées sur nos projets à venir : visite à Lattes de l'expo « Septimanie » en novembre, et, au premier semestre 2024, reprise de nos visites aux quatre coins de notre (demi) région : Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, Aigues-Mortes et Alès dans le Gard, Saint-Martin en Lozère, Lunel, Agde et, bien entendu, Montpellier dans l'Hérault. Vaste programme, qui sera présenté et éventuellement complété lors de notre Assemblée Générale en janvier 2024.

Pour illustrer cette sympathique rencontre, nous avons évité la traditionnelle photo du repas et nous avons préféré l'illustrer d'une vue au large, à partir de notre terrasse de restaurant, sur la falaise de la Grande Conque au Cap.

VISITE DE CUSSET : délégation Rhône-Alpes

Parmi les visites de quartiers de Lyon ou Villeurbanne organisées par notre adhérente Dominique Colliaux, nous avons été découvrir plus avant Cusset, qui fut longtemps le centre de Villeurbanne.

Outre l'ancien hôpital hospice inauguré en 1907, le théâtre « l'Iris », ancien cinéma investi par les comédiens en 1988, devenu lieu de diffusion et de création faisant partie du réseau « la culture pour tous », nous rappelle que Villeurbanne a été capitale de la culture.

Visite marquante : Saint Athanase, première église de Villeurbanne, devenue église ukrainienne en 1969. Son nom d'origine, Saint Julien, fait référence au saint patron des marinières. En effet, le Rhône coulait à proximité mais Cusset, situé sur un plateau était protégé des terribles crues.

Reçus par le prêtre ukrainien et un professeur d'histoire, nous avons bénéficié de nombreuses informations intéressantes, d'échanges enrichissants et amicaux.

Ce périple nous rappelle aussi l'aventure textile qui a contribué à l'identité de Villeurbanne, présente dans de nombreux lieux, une histoire industrielle dont l'émigration a été constitutive.



TRAVAIL

CHOMAGE : FEMMES ET HOMMES À ÉGALITÉ !

Des années 1970 au milieu des années 2000, le taux de chômage féminin était supérieur à celui des hommes. La crise post-choc pétrolier de 1974 frappe d'abord la main d'œuvre féminine et son taux de chômage en 1981 est double de celui des hommes. Puis l'écart se réduit, les courbes se rencontrent en 2009. C'est le reflet de l'élévation du niveau d'éducation des filles. A partir de 2000, la part des femmes en emploi diplômées bac+2 dépasse celle des hommes. C'est aussi le résultat du déclin de l'industrie, secteur très masculin, et du développement des services, bien plus féminisés.

En 2022, le taux de chômage des femmes est quasi égal à celui des hommes.

Femmes et hommes égaux devant le chômage ? A nuancer. Des emplois peu qualifiés, féminisés (services domestiques, la distribution, la santé), aux salaires bas, souvent précaires, se sont développés. Les femmes sont aussi souvent en temps partiel subi. Depuis fin 2010, leur taux d'activité stagne, et certaines ne vont plus sur le marché du travail et ne sont plus dans les statistiques du chômage. En 2021, 1,1 million de femmes disaient vouloir travailler, pour 843 000 hommes.

D'après Centre d'observation de la société, 3 10 2023.

36% DES TRAVAILLEURS INSATISFAITS DE LEUR EMPLOI !

En France (hors Mayotte), «plus d'une personne sur trois a un motif d'insatisfaction vis-à-vis de son emploi» en 2022 ; des jeunes, et aussi des employés ou ouvriers en contrat temporaire.

Parmi les salariés, l'insatisfaction touche surtout ceux qui ont un contrat temporaire (contrat à durée déterminée ou

mission d'intérim, mais aussi 1/3 de ceux en contrat à durée indéterminée.

Les salariés du privé insatisfaits de leur travail sont plus nombreux à changer d'emploi à court terme.

Le niveau d'insatisfaction concernant l'emploi occupé (hors alternance et stages) est plus élevé pour :

- les jeunes, et il décroît avec l'âge. Explication : la part des contrats temporaires, forte à 20 ans
- les salariés peu qualifiés
- les femmes, 38% à exprimer leur insatisfaction (contre 35% chez les hommes).

*D'après DARES FOCUS N° 54
et Vie publique 18 10 2023*

SALAIRES DU PRIVÉ : baisse du pouvoir d'achat

En 2022, un salarié du secteur privé gagnait en moyenne 2 630 € nets par mois en équivalent temps plein. Dans un contexte de fort regain d'inflation, le salaire net moyen a diminué de 1% en € constants - recul le plus fort des vingt-cinq dernières années.



La moitié des salariés du privé perçoivent moins de 2 091 € nets/mois en EQTP. Un sur dix gagne moins de 1 436 €, un sur dix plus de 4 162 €. En 2022, seul les plus bas salaires ont vu leur pouvoir d'achat maintenu, du fait des revalorisations du Smic à hauteur de l'inflation.

Les femmes gagnent en moyenne 14 % de moins que les hommes en EQTP.

D'après INSEE PREMIÈRE N° 1971

INSOLENCE ET LICENCIEMENT ?



Une salariée refusait de se voir appliquer les règles sur les congés prévues par l'accord d'entreprise, et l'employeur avait décidé de la licencier aux motifs de son opposition et d'un manque de respect envers la hiérarchie. La salariée estimait avoir exercé sa liberté d'expression et avait saisi les prudhommes pour obtenir la nullité du licenciement.

La cour d'appel, au vu du refus de la salariée de se conformer aux règles sur les congés et de l'impact sur le fonctionnement de l'entreprise, y avait

vu un abus dans l'exercice de la liberté d'expression.

La Cour de cassation censure cette analyse : le salarié jouit de sa liberté d'expression dans l'entreprise. Seul un abus supposant l'emploi de termes injurieux, diffamatoires ou excessifs peut justifier une mesure disciplinaire ou un licenciement. Ces caractéristiques n'étant pas relevées, l'affaire sera rejugée.

D'après Service public 30 11 2023

LE SALARIÉ LANCEUR D'ALERTE... DÉSINTERESSÉ ?

Un salarié licencié pour faute grave après avoir signalé des pratiques illégales de son employeur, quant au non-respect de la réglementation des sociétés de sécurité. Après contestation devant le juge, la cour d'appel annule le licenciement car le salarié est de bonne foi et

a agi de manière désintéressée. La Cour de cassation a rejeté ensuite le pourvoi en retenant la seule bonne foi du salarié en l'absence de dénominations mensongères de sa part. Elle ajoute que le salarié qui relate des faits de ce type ne doit plus nécessairement agir de manière désintéressée. Les faits dénoncés étant constitutifs de délit ou de crime, le lanceur d'alerte doit avoir agi de bonne foi et sans contrepartie financière.

D'après Direction de l'information légale et administrative 30 11 2023

DIPLÔME DES SALARIÉS

La productivité des salariés d'une entreprise est d'autant plus haute que leur niveau de diplôme est élevé, 12 % de plus quand ses salariés sont en moyenne plus instruits d'un an.

Le lien productivité/niveau des salariés est plus fort dans les grandes et moyennes entreprises, ainsi que dans le commerce, l'industrie, l'enseignement et le secteur des arts, et spectacles.

Le coût du travail par salarié croît comme la productivité quand le niveau de diplôme de la main-d'œuvre augmente ; la part de la valeur ajoutée vouée par l'entreprise à la rémunération des salariés ne dépend donc pas de leur niveau d'instruction. En revanche, le salaire net moyen progresse un peu moins vite avec le diplôme, sûrement du fait de la progressivité des cotisations salariales et patronales.

D'après INSEE RÉFÉRENCES 06/12/2023

SANTÉ

BAISSE DES LITS ENCORE...



A fin 2022, 1 338 hôpitaux publics, 658 établissements privés à but non lucratif et 980 cliniques privées composaient le paysage hospitalier français.

Les capacités d'accueil de ces établissements de santé étaient réparties entre hospitalisation complète (374 000 lits) et partielle (85 000 places). En 2022, la baisse du nombre de lits disponibles s'est accentuée (-1,8 %, après

-1,4 % en 2021) et reste plus rapide qu'avant la crise sanitaire (-0,9 %/an). Le nombre de places, lui, continue de progresser (+3,1 %).

Après une hausse en 2020 en réaction à la crise sanitaire, le nombre de lits de soins critiques poursuit son reflux (-1,7 %). En particulier, la capacité d'accueil en réanimation diminue de 4,7 % en 2022.

D'après ÉTUDES ET RÉSULTATS 20/12/2023

URBAIN, RURAL... ET SOINS HOSPITALIERS

L'analyse de la répartition des 18 millions de séjours hospitaliers réalisés en France en 2021 montre que, du secteur rural très peu dense aux lieux les plus densément peuplés, il existe une gradation dans la prise en charge.

En comparaison à la consommation de soins en milieu urbain dense, les habitants du rural isolé consomment 20 % de soins hospitaliers en moins, jusqu'à - 30 % de séances (dialyses en centre et chimiothérapies), et - 12 % de courts séjours hospitaliers.

C'est un signe du rôle déterminant de la distance dans le recours aux soins hospitaliers, dont le corolaire avec l'éloignement des CHR est particulièrement criant, de même que le lien avec la rareté de médecins dans les bassins de vie ruraux qui engendre une moindre prise en charge hospitalière.

*D'après l'AMRF
Association des maires ruraux de France*

LA SANTÉ MENTALE SE DÉGRADE



Constat de Santé publique France : le recours aux soins d'urgence pour troubles de l'humeur, idées et gestes suicidaires s'est nettement accru depuis 2021 et reste élevé en 2023, surtout chez les 18-24 ans.

Par ailleurs, dans l'enquête Coviprev plus de 7 personnes sur 10 déclarent prendre soin de leur santé mentale, les jeunes moins que leurs aînés (2/3 des 18-24 ans, contre 8 sur 10 des plus de 65 ans). Ils pensent moins souvent pouvoir agir sur leur état psychologique, et croient moins en l'efficacité de solutions pour soigner anxiété ou dépression. En général, l'aide de l'entourage et la psychothérapie sont jugés bien plus efficaces que les médicaments ou l'hospitalisation.

Le statut socio-économique compte : les inactifs disent moins prendre soin de leur santé mentale que les actifs. Les motifs évoqués : le manque de motivation ou de connaissance des comportements à adopter. Pour les femmes, surtout le manque de temps et le fait de ne pas s'en sentir capable, pour les hommes l'impression d'inutilité.

Pour 42% des personnes le prix est un frein à la consultation d'un spécialiste. Au-delà du prix, ce sont les difficultés à se confier, la peur que l'entourage l'apprenne, surtout chez les 18-24 ans.

Enfin, les jeunes sous-estiment les bienfaits sur leur santé mentale d'avoir une vie sociale, des loisirs et une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, activité physique...).

D'après Vie Publique 23 octobre 2023

CONTRACEPTION : DISPARITÉS SELON LES REVENUS



En France, le droit à la contraception est un droit fondamental. Cependant, une étude de l'Ined et l'Inserm révèle que même avec une couverture totale des soins de santé pour les femmes à faible revenu, des inégalités persistent dans l'utilisation des contraceptifs remboursés : les femmes aux plus faibles revenus utilisent moins de contraceptifs que les autres (seulement 36% des femmes à faibles revenus utilisent un contraceptif remboursé, contre 46% des femmes à revenu plus élevé), moins de contraceptifs oraux, et davantage d'implants, et cela à tous les âges de la vie reproductive. La levée d'une barrière financière, à travers le remboursement, ne garantit pas l'absence d'autres barrières pouvant entraver l'accès à la contraception pour les femmes à faibles revenus.

D'après Ined ACTU Novembre 2023

BIEN PLUS DE DIABÈTE DE TYPE 2 EN OUTRE-MER



Santé publique France a étudié les particularités de la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion quant aux caractéristiques démographiques, socio-économiques, l'état de santé et le recours aux soins des patients ayant un diabète de type 2 (DT2). Constat : ce diabète est très prévalent dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les complications chroniques plus fréquentes.

Les complications graves (hospitalisations pour amputations de membres inférieurs, insuffisance rénale chronique terminale, AVC), plus fréquentes dans ces territoires, alourdissent le poids du diabète. Des constats qui reliés au contexte culturel, social, devraient aider les décideurs à adapter les politiques de prévention et de prise en charge des personnes atteintes en Outre-mer.

Santé publique France 14 11 2023

[Pour-les-personnes-agees.gouv.fr](https://pour-les-personnes-agees.gouv.fr)



Sur ce site créé par le Service public de l'autonomie, on peut trouver :

- les aides financières destinées aux personnes âgées vivant à domicile
- les coordonnées et des informations sur les EHPAD situés près de chez soi
- les aides financières et les dispositifs destinés aux aidants (aides fiscales, allocation journalière du proche aidant, droit au répit...)
- les démarches à mener pour faire intervenir une aide à domicile
- les adaptations utiles du logement (adaptation de l'éclairage, équipements, barres d'appui...), et les aides financières
- la liste des points d'information locaux aux diverses dénominations selon les départements. Des professionnels y répondent aux questions face à une perte d'autonomie, aident à trouver des solutions pour retour à domicile après hospitalisation ou préparer un accueil en établissement.

D'après Direction de l'information légale et administrative (Première ministre) 26 10 2023

PERTE D'AUTONOMIE : CONSTAT GÉNÉRAL

Janvier 2023 : en France, 1/5 de la population a plus de 65 ans, soit 14,5 millions de personnes.

Leur plus grande longévité fait croître la part des femmes : 53 % à 65 ans, 78 % à 95 ans.

Les seniors, même nonagénaires, vivent plus souvent en logement ordinaire. Plus souvent veuves, les femmes sont souvent seules au domicile. L'écart est d'autant plus important que l'âge est avancé : en 2020, à 65 ans, 29 % des femmes et 20% des hommes vivent seul(e)s en logement ordinaire ; à 85 ans, c'est le cas de 5 % d'entre elles et de 25 % des hommes. Ceux-ci vivent majoritairement en couple en logement ordinaire. Vivre en Ehpad ou en établissement de soins médicaux est d'autant plus fréquent que l'âge avance : à 80 ans 4 %, à 95 ans 42 % des femmes et 27 % des hommes.

Le risque de perte d'autonomie, lié naturellement à la dégradation de l'état de santé, s'accroît avec l'âge mais dépend aussi de l'environnement – aménagement du logement par exemple –.



Fin 2021, 9 % des 65 ans ou plus bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), jusqu'à 71 % après 95 ans. À tout âge, il y a plus de bénéficiaires de l'APA à domicile qu'en établissement.

*D'après Insee Références
Portrait social de la France 2023*

....ET, À DOMICILE, PLUS DANS LES DÉPARTEMENTS PLUS PAUVRES

En 2021, en France, 7 % des 60 ans ou plus vivant au domicile sont en perte d'autonomie. Ce taux dépasse 9 % dans 16 départements, quasiment toujours ceux où la pauvreté est plus marquée et qui disposent d'une offre restreinte d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

La perte d'autonomie à domicile est légèrement plus répandue dans les communes urbaines : la population des seniors y est plus souvent pauvre et est un peu plus âgée que dans les communes rurales. Par ailleurs, l'accès plus aisé en milieu urbain à des soins peut faciliter le maintien à domicile.

D'après INSEE FOCUS N° 314

EN 2021, INÉGALITÉS ET PAUVRETÉ ONT AUGMENTÉ



En 2021, en France métropolitaine, 9,1 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit 1 158 €/mois pour une personne seule.

La reprise de l'activité en 2021 s'est accompagnée d'une hausse des revenus du travail et des dividendes reçus par les ménages, plus marquée pour les plus aisés dont le niveau de vie augmente. À l'opposé, la non-reconduction des aides de solidarité exceptionnelles versées en 2020 en lien avec la crise sanitaire a pesé sur les niveaux de vie des ménages les plus modestes qui baissent en 2021.

Le taux de pauvreté passe de 13,6 % à 14,5 %, et la France est sortie du Covid avec un taux de pauvreté supérieur à celui qu'elle avait auparavant.

D'après INSEE PREMIÈRE N° 1973

200 000 PERSONNES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT DÉBUT 2021

Début 2021, 3 100 centres d'hébergement offraient 218 200 places, occupées à 90 % : centres d'hébergement et réinsertion, hébergements de demandeurs d'asile, et centres d'accueil mère-enfant.

Les personnes seules sans enfant étaient pour 58 % des adultes, quatre sur cinq des hommes.

32 % des hébergé(e)s avaient moins de 18 ans. 81 % n'étaient pas français, 38 % demandeurs d'asile.

Plus de la moitié venaient d'une structure pour public en difficulté sociale, 17 % étaient sans abri, 12 % hébergées par un tiers, 5 % avaient leur logement, 5 % vivaient dans un hébergement de fortune.

Les motifs d'admission : d'abord pour 9 % les violences conjugales, puis rupture familiale et conjugale.

15 % des adultes avaient une activité professionnelle.

La quasi-totalité, adultes et enfants, avaient une couverture maladie ; 12 % bénéficiaient de l'aide médicale d'État (AME), destinée, sous conditions de ressources, aux sans-papiers.

D'après DOSSIERS DE LA DREES N° 113

UN ALGORITHME PAUVROPHOBE ?



Des associations comme ATD Quart Monde dénoncent l'usage d'un algorithme de la CAF ciblant en priorité les plus pauvres. La numérisation des services a permis la mise au point d'outils tels qu'algorithme de calcul des droits, croisement de fichiers, attribution de note au vu de facteurs à risque.



**STOP
PAUVRETÉ**
AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ

Ainsi seraient pris en compte comme facteurs de risques élevés, des critères sociodémographiques liés à la précarité : revenus faibles, chômage ou absence de travail stable, être parent isolé...

En associant un risque élevé de fraude à ces critères, l'algorithme fait des plus pauvres les plus enclins à frauder, et donc, à contrôler en priorité. Ce qui pour ATD Quart Monde, est inacceptable, car discriminant pour vulnérabilité économique, ce qui est puni par la loi.

Ces allocataires sont démunis face à des notifications sommaires d'indus et ne savent pas y faire face. Une suspension de prestations de plusieurs mois génère impayés de loyers, dettes et frais bancaires et de la méfiance envers les administrations.

L'outil numérique, vecteur d'accès aux droits, devient là un instrument de contrôle social. Pour ATD Quart Monde, il y a urgence à remettre de l'humain dans l'administration pour faciliter l'accès aux droits, avec des outils numériques au service de tous. C'est le sens de 12 propositions d'ATD Quart Monde pour de meilleures relations des CAF avec les personnes en situation de grande pauvreté.

D'après ATD Quart Monde 5 décembre 2023

NATALITÉ AU PLUS BAS DEPUIS 1945



726 000 bébés sont nés en France en 2022, soit 2,2% de moins qu'en 2021 ; le nombre de naissances «le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale». Elles sont inférieures d'1/5 par rapport à 1971 (forte natalité de l'après-guerre), et de 13% par rapport à 2010 (dernier point haut). Après une année de croissance en 2021, la tendance à la baisse relevée depuis 2015 reprend.

Des régions plus touchées : Grand Est, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de Loire, Île-de-France.

Les mères avaient 26 ans dans les années 1970, elles ont 31,2 ans en 2022.

Dans l'UE, où la baisse atteint moins 5% par rapport à 2021, seul le Portugal est en hausse.

D'après Vie publique 4 10 2023 et Insee

DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES MONOPARENTALES

25 % des familles étaient monoparentales en 2019, contre 9% en 1975. 8 sur 10 avec une mère et ses enfants. Un mineur sur cinq vit dans une famille monoparentale.

C'est le résultat de l'augmentation des ruptures de couples, qui par ailleurs reflètent la possibilité de mettre fin à un couple qui va mal, notamment pour les femmes. L'évolution du droit de la famille – en 1975 le divorce par consentement mutuel –, et l'élévation du taux d'activité féminin ont permis cette avancée. Mais ces familles vivent des conditions difficiles avec un taux de pauvreté proche de 20 %. Les minima sociaux, allocations familiales et logement évitent le dénuement à certaines.

Ces familles se recomposent, le plus souvent avant le départ des enfants du domicile familial, mais les mères de famille monoparentale sans diplôme ont plus de difficultés à refonder une union.

Un fait récent, à confirmer : la stabilité du nombre de ces familles en 2019 par rapport à 2018.

D'après Centre d'observation de la société 24 10 2023

LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ONT 70 ANS

Créés pour être saisis en première instance par les citoyens pour juger tous les litiges relevant de l'administration, ils remplaçaient les conseils de préfecture interdépartementaux qui ne jugeaient que les contentieux fiscaux, électoraux.... Des évolutions ensuite : depuis 1987, les cours administratives d'appel jugent les décisions des tribunaux administratifs, auparavant soumis au Conseil d'État ; en 1995, le juge administratif déjà compétent pour annuler les mesures non conformes au droit, peut ordonner à l'administration de prendre des mesures particulières ; depuis 2000, les TA peuvent agir en urgence (référé) contre une décision locale justifiant une intervention rapide ; et depuis 2018, on peut déposer en ligne un recours ne nécessitant pas d'avocat.



42 tribunaux administratifs (31 en métropole et 11 outre-mer). Le plus actif : le tribunal de Paris avec la présence des ministères, des autorités indépendantes, de l'AP-HP et ses hôpitaux, la mairie,...En 2022, plus de 27 000 affaires y ont été jugées, notamment des expulsions d'étrangers accusés de radicalisation, hébergements d'urgence, atteintes à la liberté du commerce et de l'industrie.

D'après Vie publique 4 10 2023

LA CAPACITÉ D'ACTION DES PRÉFETS

Représentant l'État dans le département ou la région, les préfets dirigent ses services déconcentrés. Pour la Cour, leur rôle de coordination des services de l'État, de lien avec les collectivités territoriales, notamment dans la gestion de crises (gilets jaunes, pandémie) est capital ; mais elle relève aussi que le ministère de l'Intérieur « peine à stabiliser sa vision » du réseau préfectoral : après avoir mis en avant la région, il revient au département, avec le besoin de proximité révélé par les crises.

Les préfetures sont fragilisées par des réductions d'emplois « peu réalistes » (moins 4748 emplois de 2010 à 2020), surtout au service direct du public, cartes d'identité, passeports, etc., et accueil et séjour des étrangers. Les contrôles de légalité et budgétaire

des collectivités, sont aussi en difficulté. Enfin, on a trop recouru à des contractuels de courte durée.

Les interventions directes des administrations centrales affaiblissent le rôle coordinateur du préfet.

Les nouveaux outils de gestion mutualisée n'ont pas amélioré l'efficacité de la gestion.

La Cour émet 13 recommandations visant à conforter la capacité d'action des préfets.

D'après Cour des Comptes 10 11 2023

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS...

La 3^e activité illégale la plus lucrative !!, d'après le haut-commissaire des nations unies aux droits de l'homme, rapporte 3 milliards de dollars/an aux groupes criminels.

Dans le monde, près de 50 millions de personnes sont contraintes de travailler ou se marier. Des êtres humains, exploités sexuellement, soumis au travail, au mariage forcé, au trafic de drogue, à la servitude domestique, au prélèvement d'organes et autres horreurs. Conflits armés, insécurité alimentaire, catastrophes climatiques sont bien sûr des contextes favorisant.

Les formes d'exploitation et les techniques utilisées ont évolué, avec forums en ligne, applications de médias sociaux et sites Internet pour recruter, faire la publicité, vendre des victimes.

Les enfants sont un tiers des victimes détectées, les femmes 70 %, principalement victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et de mariage forcé, les hommes et garçons à des fins de travail forcé.

D'après ONU 19 10 2023

L'IA POURRAIT PERTURBER LES ÉLECTIONS



Connue via des outils comme ChatGPT, l'intelligence artificielle générative fait craindre au Haut-Commissaire aux droits de l'homme que les échéances électorales de 2024 (dans 70 pays, 4 milliards d'habitants éliront les dirigeants) soient biaisées par les contrefaçons - fausses

images créées pour décrédibiliser un adversaire - et les campagnes de désinformation.

Il voudrait que soient évalués les domaines où l'IA peut menacer le respect des minorités, les libertés, et la participation politique, et souhaite la création d'un organe international de gouvernance de l'IA, les initiatives actuelles, non coordonnées, ne visant pas le respect des droits humains.

D'après ONU 30 11 2023

CNIL : DEUX MINISTÈRES RAPPELÉS À L'ORDRE



En janvier 2023, un courriel était envoyé à 2 346 303 agents publics, avec une vidéo et un document intitulé « Pour nos retraites : un projet de justice, d'équilibre et de progrès ». Le message du ministre de la Fonction publiques, justifiait la réforme des retraites, alors en cours d'adoption. Suite à cet envoi, la CNIL recevait 1 600 plaintes, et son instance compétente était saisie.

Estimant que l'administration n'avait pas respecté le décret régissant ce fichier, elle a rappelé qu'il ne pouvait pas servir à une communication politique, ce qui n'avait pas été respecté en la circonstance, le message vidéo visant à convaincre du bien-fondé de la réforme, pas encore votée. Relevant que les ministères avaient utilisé ces données personnelles de manière incompatible avec l'objectif du fichier, elle a effectué un rappel à l'ordre en demandant qu'il soit rendu public.

D'après Lettre d'information CNIL 14 11 2023

2022, REGAIN DE SATISFACTION DANS LA VIE !

Début 2022, les 16 ans et plus résidant en France métropolitaine donnent une note de satisfaction de 7,1 sur 10 à leur vie actuelle. Depuis 2010, début de la mesure, cette note est restée entre 7,1 et 7,5, sauf en 2021, où elle était au plus bas (6,8), suite à la crise et aux restrictions sanitaires. Elle revient donc à un niveau proche de ceux d'avant cette crise.

La satisfaction est la plus forte chez les jeunes (7,7 pour les 16-24 ans), et décroît régulièrement jusqu'à 65 ans (6,9 pour les 50-64 ans). Remontant un peu pour les 65-74 ans avec la retraite et l'accroissement du temps libre, elle diminue à partir de 75 ans en lien avec le déclin de la santé.

A noter que le niveau de confiance moyen envers les inconnus, évalué à 4,4 en 2020, baisse à 4,1 en 2022, diminuant surtout chez les plus jeunes.

D'après INSEE RÉSULTATS Paru le : 12/12/2023

LES IMPACTS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La population mondiale augmente, plus lentement depuis 1960, et déclinera à partir de 2050 ; la contribution démographique aux émissions de CO2 devrait donc baisser. D'autant qu'elle sera surtout le fait de l'Afrique, qui n'est responsable que d'une petite part des émissions de CO2.

Pour l'Ined, la croissance de la population n'est pas le facteur le plus influent à ce sujet. Les émissions de CO2 par habitant dépendent de l'âge, du lieu de résidence (urbain ou rural), de la taille des ménages, du niveau d'instruction. Les seniors émettent plus de CO2, car sans économie d'échelle à l'inverse des familles, et ils consomment des biens à forte intensité carbone (santé, logement ancien, ...). Le niveau d'instruction, lui, influence le soutien aux politiques climatiques et les comportements individuels.

Quant au lieu de résidence, les logements moins spacieux en ville et les transports publics sont facteurs de réduction des émissions. Mais les revenus des citadins, souvent plus élevés, favorisent la consommation et les émissions.

Les efforts à faire reposent donc avant tout sur l'UE et les autres grands pays émetteurs (États-Unis et Chine surtout), et leurs émissions de CO2 restent nettement plus fortes que dans le reste du monde.

D'après Vie publique 9 10 2023

7.000 MILLIARDS/AN POUR DES ACTIVITÉS NÉFASTES À LA NATURE !!



....Ceci alors que d'après un rapport de l'ONU, le montant investi dans des solutions fondées sur la nature, ne totalisait que 200 milliards de dollars l'an dernier.

5 milliards de dollars de ces flux financiers nuisibles à la nature viennent du secteur privé, soit 140 fois ce qu'il a investi pour la nature, près de la moitié provenant de la construction, les services d'électricité, l'immobilier, le pétrole et le gaz, l'alimentation et le tabac. Les 1.700 milliards restants sont dépensés par les gouvernements, 10 fois ce qu'ils investissent pour la nature.

La première action à mener serait donc de « verdir » ces financements ; pour l'ONU, le sous-financement chronique des solutions pour la nature est avant tout dû au fait qu'ils sont mal orientés.

D'après ONU 9 12 2023

MOBILITÉS DOUCES : UN BEL EXEMPLE !

L'Allemagne offre un modèle pour d'autres pays, à commencer par la France avec le projet du «Pass rail» pensé sur son modèle du pass unique sur tous les transports (trains régionaux, tramways, bus, métros et même certains ferrys). Le succès pour le dispositif à 49€/mois : en quatre mois, onze millions d'abonnés au Deutschlandticket, seize millions escomptés d'ici l'année prochaine.

Le réseau ferroviaire allemand c'est près de 33 000 kms, quatre milliards de passagers/an, des investissements massifs dans l'entretien du réseau ; une approche intégrée de la mobilité, avec des gares connectées aux transports en commun locaux. 23 régions naturelles devenues « Destination nature », leurs sites étant - en partenariat associations écologistes et Deutsche Bahn - accessibles en transport en commun. Tout le territoire peut être parcouru à vélo grâce à plus de deux cents itinéraires cyclables, 70 000 kms adaptés à tous les niveaux, même aux personnes à mobilité réduite.



Des parcours sécurisés, des stations de réparation installées le long des routes, de nombreuses villes proposent des systèmes de location de vélos en libre-service. Résultat : en 2019, plus de 5,4 millions de séjours à vélo de plus de trois jours, et en 2020, 14 milliards d'€ de recettes générées par les dépenses des cyclotouristes et les retombées dans les régions traversées.

D'après ID l'info durable En partenariat avec L'Office Nationale Allemand du Tourisme.

L'ASILE CLIMATIQUE POUR LES TUVALU ...

L'Australie offre aux 11 000 habitants de l'archipel des Tuvalu des « droits spéciaux » pour s'installer et travailler dans le pays, et elle s'est engagée par traité à aider Tuvalu en cas d'invasion ou de catastrophe naturelle. Les deux premiers ministres ont déclaré que « le peuple de Tuvalu mérite d'avoir le choix de vivre, étudier et travailler ailleurs, alors que le changement climatique empire ». L'archipel fait partie des pays les plus menacés par le réchauffement climatique, en raison de la montée du niveau marin, et des spécialistes estiment que Tuvalu sera inhabitable d'ici 80 ans.

La dépendance économique des exportations de gaz et de pétrole australien a longtemps été un sujet de discorde avec ses voisins, compte tenu des émissions de gaz à effet de serre de ses industries.

D'après La tribune 10 11 2023

SECONDE VIE POUR DES ORDINATEURS DES HCL

Les Hospices civils de Lyon (HCL) ont lancé un programme baptisé «Seconde vie» qui porte sur le recyclage et le don d'une partie de leurs ordinateurs. Chaque année, les HCL renouvellent près de 3.000 des 24.000 ordinateurs de leur parc informatique, en raison de leur obsolescence et pour garantir la sécurité du système d'information médicale du CHU, sans pour autant qu'ils ne fonctionnent plus.

Un premier don d'une cinquantaine d'unités centrales a été effectué à une association lyonnaise qui œuvre au recyclage d'équipements électriques et électroniques, en reconditionnant les ordinateurs usagés, les réparant ou les améliorant techniquement. Chaque ordinateur est ensuite revendu à très bas prix à des associations ou personnes en situation de besoin.

D'après TechHôpital 30 10 2023

LA DÉFORESTATION EN AMAZONIE AU PLUS BAS !



Bonne nouvelle venue du Brésil : la déforestation en Amazonie a enregistré une baisse historique en novembre 2023. Le relevé mensuel a enregistré son score le plus bas avec 200 km² de forêts détruites. Un résultat rassurant pour le poumon de la planète, qui redonne espoir aux populations locales.

D'après l'Institut de la Recherche Spatiale, la déforestation a diminué de 64% par rapport à novembre 2022. L'espoir est à nouveau permis que soit atteint l'objectif annoncé, à savoir l'arrêt complet de la déforestation amazonienne d'ici 2030.

D'après ID l'information durable 12 12 2023

UNE CELLULE « BIEN-ÊTRE ANIMAL »

Une cellule spécialisée sur la protection et le bien-être animal a été créée au sein de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) avec pour objectif la lutte contre la maltraitance animale et la protection des chiens et chats errants. La DIREN financera des campagnes de stérilisation en lien avec des associations de protection animale, pour lutter contre l'augmentation de chiens et chats errants.

Au-delà, elle veillera à la sensibilisation et la prévention du bien-être animal auprès du public et des institutions concernées.

D'après ID l'information durable 14/12/2023

Nous a quittés :

Monsieur Hubert LAROUDIE
87000 Limoges



A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

2	6	1	5	9	3	7	4	8
5	4	8	6	7	1	3	2	9
7	3	9	4	8	2	1	5	6
1	2	4	8	6	9	5	7	3
6	9	5	3	4	7	2	8	1
8	7	3	2	1	5	9	6	4
3	8	7	1	2	6	4	9	5
9	5	6	7	3	4	8	1	2
4	1	2	9	5	8	6	3	7

Grille 2

6	1	5	2	8	9	4	7	3
3	9	8	7	4	1	2	6	5
4	2	7	3	5	6	8	9	1
2	5	4	6	3	8	9	1	7
9	7	3	1	2	5	6	8	4
8	6	1	9	7	4	3	5	2
1	8	2	5	9	3	7	4	6
7	4	6	2	8	1	5	3	9
5	3	9	4	6	7	1	2	8

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro



Dans l'administration, on ne doit pas dormir au bureau le matin sinon on ne sait plus quoi faire l'après-midi.

Coluche

Être neutre, c'est profiter des embarras des autres pour arranger ses affaires.

Denis Diderot

Bonheur : sensation de bien-être qui peut conduire à l'imprudance. Si vous nagez dans le bonheur, soyez prudent, restez là où vous avez pied.

Marc Escayrol

En politique comme dans la vie, il en va souvent ainsi : Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Jacques Chirac

Il m'est arrivé de prêter l'oreille à un sourd. Il n'entendait pas mieux.

Raymond Devos

On ne devrait jamais se fier à une femme qui avoue son âge. Une femme qui dit son âge est incapable de garder un secret

Oscar Wilde

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

				6				8
						5	3	
		2	5	9	3		4	
		1		7	4	3		
9		3	1		5	6		4
		4		3		9	1	
	2		3	5	6	8		
	9	8						
6				8			7	

Grille niveau 2

4		2		5	8			
		6	7	3	4			
3	8							
	7		2	1				4
	9		3		7		8	
1				6	9		7	
							5	6
				7	1	3		9
			5			7		8

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin. N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Grains de Sagesse

- Que de chagrins ont été causés par des malheurs qui ne se sont jamais produits.
- Le bonheur est une machine composée de tant de pièces qu'il en manque toujours
- Ceux qui croient que les peuples suivront leurs intérêts plutôt que leurs passions n'ont rien compris au XX^e siècle.
- Les pensées, c'est ce qu'il y a de plus fade.
Ca s'étire à n'en plus finir et ça laisse un drôle de goût.
- C'est drôle ce besoin qu'ont les gens d'accuser les autres d'avoir gâché leur existence.
Alors qu'ils y parviennent si bien eux-mêmes, sans l'aide de quiconque.

Tristan Bernard
Jacques Bénigne Bossuet

Raymond Aron

Jean-Paul Sartre

Amélie Nothomb

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ
14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P. - Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92 - E-mail : arts@sante.gouv.fr
Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez - Responsable de la rédaction : Alain Chalochet
Prix de l'abonnement annuel - 2,30€ - Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR